



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Quarante-troisième session

Paris, 30 novembre-11 décembre 2015¹

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention

**Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications
nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention**

**Rapport intermédiaire sur les activités du Groupe
consultatif d'experts des communications nationales
des Parties non visées à l'annexe I de la Convention :
rapport sur l'atelier de formation régional pour
la région de l'Afrique sur l'établissement
des rapports biennaux actualisés**

Note du secrétariat

Résumé

Le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention a organisé du 23 au 25 février 2015 à Bonn (Allemagne), avec l'aide du secrétariat, un atelier de formation régional sur l'établissement des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I) pour la région de l'Afrique. Cet atelier visait à renforcer la capacité des experts nationaux de Parties non visées à l'annexe I à utiliser les « Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I de la Convention » et à faire mieux connaître le processus des consultations et des analyses internationales. Le présent rapport rend compte des travaux menés dans le cadre de l'atelier et contient un résumé des débats.

¹ Les dates exactes devront être confirmées.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–6	3
A. Mandat	1–4	3
B. Objet de la présente note	5	3
C. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de mise en œuvre	6	3
II. Résumé des travaux	7–10	4
III. Résumé des débats	11–39	4
A. Présentation générale du cadre de mesure, de notification et de vérification applicable aux pays en développement parties au titre de la Convention	14–18	5
B. Présentation des situations nationales et des dispositions institutionnelles dans les rapports biennaux actualisés, compte tenu de l’expérience antérieure des communications nationales	19–24	6
C. Communication d’informations sur les mesures d’atténuation et leurs effets	25–30	7
D. Présentation des inventaires nationaux des gaz à effet de serre	31–35	8
E. Communication d’informations sur les difficultés et les lacunes, ainsi que sur les besoins et l’aide reçue en matière de ressources financières, de technologies et de renforcement des capacités	36–39	9
IV. Conclusion	40–44	10
Annexes		
I. Agenda for the regional training workshops on the preparation of biennial update reports from non-Annex I Parties		11
II. Design, structure and content of the interactive mock exercises		16

I. Introduction

A. Mandat

1. Dans sa décision 19/CP.19, la Conférence des Parties a décidé que le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (le Groupe consultatif d'experts) poursuivrait ses activités pour une période de cinq ans allant de 2014 à 2018² et que pour s'acquitter de son mandat, le Groupe consultatif d'experts agirait conformément au cadre de référence révisé figurant dans l'annexe de cette décision.

2. Conformément à ce cadre de référence, le Groupe consultatif d'experts a mis au point un programme de travail pour la période 2014-2018³ lors de sa première réunion de l'année, tenue à Bonn (Allemagne) les 27 et 28 février 2014. Ce programme de travail a été révisé en 2015 à la lumière des progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités du Groupe consultatif d'experts.

3. Dans son plan de travail pour 2014, le Groupe consultatif d'experts est convenu d'organiser à l'intention des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (les Parties non visées à l'annexe I) trois ateliers de formation régionaux consacrés à l'établissement des rapports biennaux actualisés. Les deux premiers ateliers se sont déroulés du 16 au 18 juillet 2014 à Panama (Panama) pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et du 8 au 10 septembre 2014 à Erevan (Arménie), pour les régions de l'Asie-Pacifique et de l'Europe orientale⁴. Cependant, l'atelier de formation pour l'Afrique prévu du 18 au 20 août 2014 à Lomé (Togo) a été reporté à une date ultérieure, du 23 au 25 février 2015, et a eu lieu à Bonn en raison des problèmes de santé dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

4. Dans sa décision 19/CP.19, la Conférence des Parties a demandé au Groupe consultatif d'experts de présenter chaque année un rapport intermédiaire sur ses activités à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) pour qu'il l'examine aux sessions qui se tiennent à l'occasion des sessions de la Conférence des Parties.

B. Objet de la présente note

5. Le présent rapport, établi dans le cadre du rapport intermédiaire sur les travaux du Groupe consultatif d'experts, contient un résumé des travaux et des débats menés lors de l'atelier de formation régional pour l'Afrique consacré à l'établissement des rapports biennaux actualisés, qui s'est déroulé à Bonn du 23 au 25 février 2015.

C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

6. Après avoir examiné le présent rapport, le SBI voudra peut-être, s'il y a lieu, donner au Groupe consultatif d'experts de nouvelles directives sur l'assistance technique à apporter aux Parties non visées à l'annexe I pour leur permettre de s'acquitter de leurs obligations relatives à la communication d'informations, qui leur incombent en vertu de la Convention.

² Décision 19/CP.19, par. 1.

³ FCCC/SBI/2014/17.

⁴ FCCC/SBI/2014/18.

II. Résumé des travaux

7. Ont participé à l'atelier de formation régional sur l'établissement des rapports biennaux actualisés pour l'Afrique 48 experts nationaux représentant 43 Parties non visées à l'annexe I de cette région, ainsi que six membres du Groupe consultatif d'experts et un représentant du Programme des Nations Unies pour l'environnement en tant que conseillers techniques.

8. Les principaux objectifs de l'atelier de formation régional étaient notamment : 1) de renforcer la capacité des experts nationaux à utiliser les « Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I de la Convention » (ci-après dénommées les Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés) afin de faciliter l'élaboration des rapports biennaux actualisés dans leur propre pays; et 2) d'offrir un cadre pour les échanges de vues, d'enseignements et d'expériences ayant trait au processus d'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés, selon qu'il convient.

9. Cet atelier, organisé selon un programme de travail semblable à celui des deux autres ateliers de formation régionaux mentionnés au paragraphe 3 ci-dessus⁵, était conçu de façon à couvrir les aspects fondamentaux de l'établissement des rapports biennaux actualisés, à l'aide d'une approche interactive. Des informations ont été communiquées dans des exposés présentés en séance plénière, et les participants ont pris part à des exercices de simulation, à des travaux en groupe et à des séances de questions-réponses. L'interprétation simultanée des débats de l'anglais vers le français et en sens inverse a facilité une participation active tout au long de l'atelier.

10. Un résumé des débats qui ont eu lieu aux différentes séances de l'atelier est présenté dans la section III ci-après.

III. Résumé des débats

11. Sept séances de fond portant sur les points ci-après ont été tenues au cours de l'atelier de formation régional :

a) Présentation générale du cadre de mesure, de notification et de vérification applicable aux pays en développement parties au titre de la Convention, comprenant des informations détaillées sur les Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés et sur le processus et le résultat des consultations et analyses internationales;

b) Appui à l'établissement des rapports biennaux actualisés;

c) Présentation des situations nationales et des dispositions institutionnelles dans les rapports biennaux actualisés, compte tenu de l'expérience antérieure des communications nationales;

d) Communication d'informations sur les mesures d'atténuation et leurs effets;

e) Présentation des inventaires nationaux de gaz à effet de serre (GES);

f) Communication d'informations sur les difficultés et les lacunes, ainsi que sur les besoins et l'aide reçue en matière de ressources financières, de technologies et de renforcement des capacités.

12. À chacune de ces séances, du temps a été consacré, après les exposés, à des questions et à des échanges de vues en petits groupes, fondés sur un ensemble de

⁵ On trouvera à l'annexe I le programme des ateliers.

questions pouvant servir de fil conducteur pendant les débats. Outre les discussions tenues en groupe, des exercices de simulation ont également été organisés pour les séances « Communication d'informations sur les mesures d'atténuation et leurs effets » et « Communication d'informations sur les difficultés et les lacunes, ainsi que sur les besoins et l'aide reçue en matière de ressources financières, de technologies et de renforcement des capacités ». Ces exercices⁶ avaient pour but de donner aux participants des indications sur le type d'informations à communiquer dans les rapports biennaux actualisés et sur les méthodes d'établissement des rapports, conformément aux Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés.

13. Les principaux points abordés dans les débats lors de chaque séance sont résumés ci-après. Le débat tenu au cours de la séance consacrée à l'appui à l'établissement des rapports biennaux actualisés ne fait pas l'objet d'un résumé distinct, les principaux éléments de ce débat étant examinés dans le contexte des thèmes de fond traités ci-après.

A. Présentation générale du cadre de mesure, de notification et de vérification applicable aux pays en développement parties au titre de la Convention

14. Les observations ci-après ont été formulées au cours du débat.

15. Les participants ont jugé cette séance utile pour préciser le champ d'application, le contenu et les dispositions des Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés, ainsi que le processus de consultations et d'analyses internationales et ses résultats. La désignation d'experts en vue de leur inscription au fichier d'experts de la Convention et la présentation du cadre de mesure, de notification et de vérification lié à l'initiative REDD-plus⁷ ont également suscité l'intérêt des participants.

16. Les participants ont insisté sur deux difficultés concernant la présentation de rapports biennaux actualisés lorsque ceux-ci doivent être soumis la même année que les communications nationales :

a) Déterminer les différences entre les informations et données à présenter dans les inventaires nationaux de GES et celles à inclure dans les communications nationales;

b) Décider du contenu du rapport biennal actualisé lorsque celui-ci est un résumé de la communication nationale. Des questions ont également été posées concernant les principales différences entre les informations à communiquer pour les domaines qui se recoupent dans le cas de rapports distincts.

17. Les participants ont demandé des précisions sur l'ordre suivant lequel devaient être présentées l'évaluation technique des niveaux de référence pour le mécanisme REDD-plus et les informations à communiquer dans l'annexe technique des rapports biennaux actualisés.

18. Des précisions ont également été demandées au sujet de l'appui financier apporté par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en vue de l'établissement des

⁶ On trouvera à l'annexe II les modèles d'exercice et les questions servant de fil conducteur.

⁷ Au paragraphe 70 de la décision 1/CP.16, la Conférence des Parties a encouragé les pays en développement parties à contribuer aux mesures d'atténuation dans le secteur forestier en entreprenant les activités suivantes : réduction des émissions dues au déboisement; réduction des émissions dues à la dégradation des forêts; conservation des stocks de carbone forestiers; gestion durable des forêts; et renforcement des stocks de carbone forestiers.

communications nationales et des rapports biennaux actualisés. Les participants ont constaté avec préoccupation qu'il n'y avait pas de financement disponible dans l'intervalle de temps compris entre l'achèvement d'un rapport et le début des préparatifs à engager pour établir le rapport suivant.

B. Présentation des situations nationales et des dispositions institutionnelles dans les rapports biennaux actualisés, compte tenu de l'expérience antérieure des communications nationales

19. Les observations ci-après ont été formulées au cours du débat.

20. Les participants ont recensé certains des éléments essentiels à prendre en considération pour mettre en place et maintenir des dispositions institutionnelles qui permettent de répondre de manière satisfaisante aux besoins découlant de l'élaboration d'un rapport biennal actualisé tous les deux ans tout en poursuivant le processus de consultations et d'analyses internationales. Il s'agissait notamment d'obtenir un appui politique, d'identifier les institutions compétentes et un interlocuteur au sein de l'organe de coordination et de constituer une équipe composée d'experts et de coordonnateurs dans les ministères d'exécution. L'autre aspect crucial concernait les accords, contrats et mémorandums d'accord à prévoir pour la fourniture de données et de services. Dans l'optique d'un dispositif durable, il était indispensable de pouvoir compter sur des institutions appropriées et bien coordonnées et sur divers experts au sein des ministères intervenant dans le processus.

21. Parmi les principaux éléments d'une situation nationale propre à favoriser le bon fonctionnement des dispositions institutionnelles, il a été question d'un appui politique de haut niveau, d'un dispositif législatif permettant d'instaurer des cadres pour l'établissement de rapports, et d'équipes spéciales ou de comités nationaux composés de représentants de différents ministères.

22. Certaines des principales difficultés liées à la mise en place et au maintien de dispositions institutionnelles durables et susceptibles de fonctionner de manière continue sont : le manque de sensibilisation et de soutien sur le plan politique, l'instabilité des gouvernements et des institutions, les changements de personnel, l'insuffisance des ressources techniques, humaines et financières, l'absence de données et les carences des accords de partage de données. L'autre problème clef tenait au fait que les activités ayant trait à l'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés ne faisaient pas partie des fonctions de base des experts nationaux concernés.

23. Pour ce qui est des dispositions institutionnelles actuellement en place pour élaborer les communications nationales et de la capacité de s'atteler à la tâche consistant à établir un rapport biennal actualisé tous les deux ans, seuls quelques représentants ont fait savoir que des dispositions satisfaisantes étaient prévues en l'occurrence dans leur pays. Les représentants de la plupart des pays ont indiqué qu'aucune disposition institutionnelle adéquate n'avait été mise en place. Plusieurs pays se préparaient pour la troisième communication nationale, qui offrirait une bonne occasion d'institutionnaliser le processus d'établissement des rapports, notamment pour les inventaires des GES, et de créer des structures permanentes ayant des attributions et des responsabilités clairement définies au sein des ministères d'exécution compétents.

24. Il a été noté que les institutions associées au processus d'établissement des rapports n'étaient guère informées des dispositions institutionnelles et de leurs tâches respectives concernant la communication d'informations et l'élaboration des rapports

biennaux actualisés, ainsi que pour répondre aux exigences du processus de consultations et d'analyses internationales.

C. Communication d'informations sur les mesures d'atténuation et leurs effets

25. Les observations ci-après ont été formulées au cours du débat.

26. Les principales difficultés à surmonter pour recueillir et communiquer des informations sur les mesures d'atténuation et leurs effets conformément aux Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés tenaient notamment à la coordination entre les ministères associés au processus d'établissement des rapports et à l'absence de mécanisme chargé de recueillir les données et de faire la synthèse des informations. Les participants ont estimé que, pour aller de l'avant, il fallait améliorer le mécanisme de coordination à tous les niveaux et faire concorder les mesures en question avec les priorités et objectifs nationaux de développement.

27. La méconnaissance du processus de mesure, de notification et de vérification parmi les parties prenantes a également été considérée comme un obstacle à la communication d'informations sur les mesures d'atténuation. Certains participants ont estimé qu'au niveau national les gouvernements devaient élaborer un cadre pour la mise en place d'un système de mesure, de notification et de vérification applicable dans ce domaine.

28. Un des avis exprimés a été que les Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés pouvaient elles-mêmes poser un problème pour la communication d'informations sur les mesures d'atténuation, certaines dispositions de ces directives étant imprécises et susceptibles de donner lieu à des interprétations subjectives. Il était nécessaire d'explicitier ces dispositions, sans pour autant leur conférer un caractère impératif.

29. Les difficultés rencontrées dans l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures d'atténuation et des effets de ces mesures ont fait l'objet de larges échanges de vues. Les problèmes ci-après ont été recensés et passés en revue :

a) Certains projets ont été mis en œuvre sans définition précise des délais, des étapes, des indicateurs ou des réductions d'émissions possibles, de sorte qu'il a été difficile d'en suivre l'état d'avancement;

b) Le faible soutien politique, la priorité accordée à l'échelle nationale à l'adaptation par rapport à l'atténuation des changements climatiques et le manque de sensibilisation des différents acteurs pouvaient représenter un problème. Cependant, l'attention accrue dont faisaient l'objet les changements climatiques et leur prise en compte dans les programmes nationaux de développement permettraient sans doute d'y remédier;

c) Certaines mesures d'atténuation étant adoptées à des fins économiques et sociales, les informations relatives à ces mesures n'étaient pas aisément disponibles sous une forme cadrant avec les besoins définis et le mode de présentation prévu dans les Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés;

d) Les modèles figurant dans les supports pédagogiques du Groupe consultatif d'experts consacrés aux mesures d'atténuation (présentés sous forme de tableau) n'étaient guère précis, d'où la nécessité d'en clarifier les différents éléments;

e) La plupart des participants ont fait état de connaissances et de compétences insuffisantes concernant l'utilisation des modèles et outils pertinents qui pourraient faciliter l'établissement de projections des émissions des GES;

f) L'état d'avancement des préparatifs engagés pour mettre en place des dispositions institutionnelles visant à faciliter le processus interne de mesure, de notification et de vérification ainsi que la communication, tous les deux ans, d'informations relatives aux mesures d'atténuation variait selon les pays;

g) Compte tenu du double rôle incombant aux institutions chargées à la fois de dresser l'inventaire des GES et d'assurer le suivi des mesures d'atténuation, il était difficile d'obtenir des données, la priorité étant accordée à celles de l'inventaire des GES.

30. Les participants ont reconnu qu'il était nécessaire qu'un mécanisme national de coordination s'appuie sur les politiques en vigueur et en élabore de nouvelles afin de favoriser la coordination institutionnelle. À cette fin, les participants ont suggéré d'examiner les mandats institutionnels d'un point de vue critique et de déterminer quelles institutions étaient les plus à même d'assumer des responsabilités spécifiques.

D. Présentation des inventaires nationaux des gaz à effet de serre

31. Les observations ci-après ont été formulées au cours du débat.

32. Le statut des dispositions institutionnelles visant à faciliter l'établissement d'inventaires des GES tous les deux ans est très variable dans la région, tout comme la mesure dans laquelle ces dispositions suffisent à aplanir les difficultés rencontrées. Certains participants ont indiqué que des cadres institutionnels et des équipes étaient en place à cette fin dans leur pays, mais ont constaté que la réponse apportée aux nouvelles exigences en matière d'établissement de rapports n'était guère satisfaisante et qu'il fallait mieux adapter et étoffer les cadres et équipes en question de manière à en assurer le fonctionnement en continu. Ils ont également reconnu que la pérennité de telles dispositions pâtissait de l'instabilité résultant de la mobilité des experts nationaux participant à l'établissement des rapports, d'où la nécessité de renforcer les capacités des experts nationaux et de réduire leur dépendance à l'égard de consultants extérieurs.

33. Dans certains pays, les priorités du développement prenaient le pas sur l'établissement des rapports biennaux actualisés. En pareil cas, les participants s'attendaient à ce qu'il soit difficile d'établir tous les deux ans un inventaire des GES en raison de l'inexpérience du personnel disponible restant, chargé de préparer la proposition de projet, de rassembler les données et d'achever l'inventaire des GES. Les participants ont estimé qu'il fallait élaborer un outil juridique ou administratif officiel qui servirait de point d'ancrage à la collecte de données d'activité. Ils ont également fait état de la nécessité d'organiser des ateliers sous-régionaux pour accroître le nombre d'experts et de créer un réseau d'experts pour mettre en commun les expériences.

34. Pendant le débat relatif aux principaux points à prendre en considération pour établir des inventaires nationaux des GES actualisés, les participants ont fait observer que des arrangements institutionnels permettant de satisfaire aux nouvelles dispositions relatives aux rapports à présenter étaient essentiels. D'autres aspects ont également été mentionnés, parmi lesquels : le renforcement des capacités des experts de l'organisme chef de file, des responsables de l'établissement des données, du personnel compétent des ministères d'exécution et des fournisseurs de données; le caractère permanent de la collecte et du traitement de données dans tous les secteurs; l'archivage et la documentation du processus d'inventaire et l'élaboration d'un manuel relatif à l'établissement de l'inventaire.

35. Les problèmes spécifiques susceptibles de peser sur la mise en œuvre des Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés ont été recensés et passés en revue, à savoir :

a) L'absence de données et le type de mécanisme pouvant être mis en place pour en faciliter la collecte. Une solution consistait à s'employer à combler les lacunes et à actualiser régulièrement les données d'activité;

b) La constitution et la mise à jour d'une série chronologique cohérente remontant aux années considérées dans les communications nationales antérieures, compte tenu des nombreuses lacunes en matière de données. Certains participants ont indiqué que des mécanismes étaient mis en place pour remédier à ce problème;

c) L'insuffisance des compétences spécialisées nécessaires pour appliquer les Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés en vue de produire un inventaire national des GES. Pour aller de l'avant, il a été proposé d'organiser des ateliers de renforcement des capacités, de constituer des réseaux d'experts et de créer une plateforme de gestion du savoir aux fins du partage d'informations, de connaissances et d'expériences;

d) L'aptitude des pays à assumer des dépenses dépassant le montant alloué par le FEM, notamment à retenir l'équipe de base. Les participants ont reconnu qu'il était possible d'éviter ce problème en faisant en sorte que les cycles de financement de la communication nationale et du rapport biennal actualisé se chevauchent;

e) La condition imposée par le FEM selon laquelle la rémunération des responsables de projet ne peut représenter plus de 10 % du total du montant alloué, ce qui compromet le recrutement d'experts suffisamment qualifiés.

E. Communication d'informations sur les difficultés et les lacunes, ainsi que sur les besoins et l'aide reçue en matière de ressources financières, de technologies et de renforcement des capacités

36. Les observations ci-après ont été formulées au cours du débat.

37. Les principaux obstacles à l'établissement et à la présentation en temps voulu des rapports biennaux actualisés sont notamment : le manque de compétences techniques; compréhension insuffisante du concept que représentent les mesures d'atténuation et les technologies connexes; la faiblesse des institutions; l'absence de mécanisme permettant d'institutionnaliser un tel processus; et les retards enregistrés dans l'attribution d'un financement par le FEM.

38. S'agissant de rassembler et de communiquer les informations devant figurer dans les rapports biennaux actualisés, les participants ont fait part d'un certain nombre de préoccupations, concernant notamment, mais pas exclusivement : l'absence de mécanisme de coordination interne permettant d'assurer le suivi des flux financiers destinés à la lutte contre les changements climatiques; la désignation inexacte des ressources provenant des donateurs, selon qu'il s'agit d'aide publique au développement ou de financement de l'action climatique; le manque de données, qui compromet à la fois le suivi, la compilation et l'établissement de rapports; et les insuffisances de la concertation entre les secteurs et du partage des informations relatives aux ressources financières.

39. Les démarches à adopter pour établir des rapports de manière satisfaisante consistent notamment à : mettre en place un cadre directif et législatif permettant de coordonner et de suivre l'appui financier et prévoyant des pénalités pour les acteurs nationaux qui ne s'y conforment pas; et créer un système de suivi du financement de l'action climatique destiné à en renforcer la transparence et faisant l'objet d'une

coopération entre les partenaires de développement et les pays bénéficiaires. Les participants ont souligné combien il était important d'institutionnaliser le processus d'établissement des rapports afin d'en garantir la viabilité en mettant en place une équipe ministérielle à l'échelle nationale. Les ministères concernés seraient ensuite invités à fournir des informations relatives à leurs secteurs respectifs. La création d'une base de données regroupant toutes les informations relatives aux ressources financières, aux technologies et au renforcement des capacités présenterait un avantage, plutôt que d'avoir à rassembler des informations dispersées entre différents lieux.

IV. Conclusion

40. L'atelier s'est avéré utile en réunissant tout un éventail d'experts qui interviennent dans l'établissement des rapports biennaux actualisés.

41. La conception de l'atelier de formation régional, qui comportait des exposés en séance plénière, des discussions en groupe et des exercices de simulation, a permis de créer des conditions propices aux échanges et au renforcement des capacités des experts.

42. Les participants ont apprécié les supports pédagogiques et les modèles élaborés par le Groupe consultatif d'experts en vue de l'établissement des rapports biennaux actualisés ainsi que l'organisation de l'atelier, mais ont jugé utile que ces supports fournissent aux Parties des indications claires pour leur permettre d'interpréter objectivement les Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés.

43. Il faudrait étudier la demande tendant à fournir des indications complémentaires sur les démarches à suivre pour produire les informations nécessaires en vue de satisfaire à l'obligation d'établir des rapports biennaux actualisés. Les Parties seraient ainsi mieux à même d'élaborer des rapports de qualité, ce qui permettrait du même coup de procéder à une analyse technique plus probante de ces rapports dans le cadre des consultations et analyses internationales.

44. Le Groupe consultatif d'experts a remercié les pays développés parties visés à l'annexe II de la Convention et les autres pays développés parties qui avaient fourni des ressources financières pour l'organisation de l'atelier.

Annexe I

[Anglais seulement]

Agenda for the regional training workshops on the preparation of biennial update reports from non-Annex I Parties

Day 1: 23 February 2015

- | | |
|---------------------------|---|
| 8–9 a.m. | Registration |
| 9–9.45 a.m. | <p>Session 1: Opening and overview of the workshop</p> <ul style="list-style-type: none"> • Opening remarks – <i>Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention (CGE)</i> • Welcome – <i>secretariat</i> • Self-introduction by participants • Workshop objectives and agenda – <i>secretariat</i> |
| 10–10.30 a.m. | Coffee break |
| 10.30–11.30 a.m. | <p>Session 2: Overview of the measurement, reporting and verification framework for developing country Parties under the Convention</p> <ul style="list-style-type: none"> • Biennial update report (BUR) context and guidelines – <i>secretariat</i> • International consultation and analysis (ICA): process and outcome – <i>secretariat</i> • Question and answer session |
| 11.30 a.m.–
12.30 p.m. | <p>Session 3: Support for the preparation of biennial update reports</p> <ul style="list-style-type: none"> • CGE findings: problems, constraints, lessons learned and best practices – <i>secretariat</i> • Technical support for the preparation of BURs – <i>CGE Chair</i> • Supporting countries on the ground – <i>United Nations Development Programme/United Nations Environment Programme</i> • Question and answer session |
| 12.30–2 p.m. | Lunch break |
| 2–3.30 p.m. | <p>Session 4: Reporting on national circumstances and institutional arrangements in biennial update reports, reflecting on previous national communication experiences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Presentation of factual elements for reporting national circumstances and institutional arrangements in BURs – <i>secretariat</i> • Reflecting on experiences from national communications: building sustainable institutional arrangements – possible tools, best practices and lessons learned, and approaches for reporting national circumstances and institutional arrangements in BURs – <i>CGE</i> • Question and answer session |

3.30–4 p.m. Coffee break

4–5.30 p.m. **Session 4: Reporting on national circumstances and institutional arrangements in biennial update reports, reflecting on previous national communication experiences** (continued)

- Interactive breakout group discussion (three groups: one CGE member as a moderator per breakout group with country representatives as participants) – *CGE*
 - (a) What are some of the essential elements necessary for setting up and maintaining institutional arrangements that respond sufficiently to the needs arising from the preparation of BURs and from the ICA process?
 - (b) What are some of the key factors and features of the national circumstances that facilitate the efficient functioning of institutional arrangements in the country; for example, political support, awareness among senior policymakers and decision makers, and support from external entities?
 - (c) What are the key challenges in setting up and maintaining sustainable institutional arrangements that function on a continuous basis?
 - (d) Are the current national institutional arrangements in place to deal with the preparation of national communications adequate to cope with the challenge of producing a BUR every two years?
 - (e) Is there a clear understanding among the institutions involved of their role in the national institutional arrangements for the preparation of BURs in response to the requirements of the ICA process? For example, who will be responsible for providing feedback during the three-month period that the Party will have to review and comment on the draft summary report prepared by the team of technical experts? Who will be responsible for providing answers to the Party's questions during the facilitative sharing of views?
Who will be responsible for dealing with the comments and questions received during the ICA process in the preparation of the subsequent BUR?
- The moderator of each breakout group will provide a summary of the discussions of the breakout group to the plenary (five minutes for each moderator)
- Interactive discussion

Day 2: 24 February 2015

9–10.30 a.m. **Session 5: Reporting on mitigation actions and their effects**

- Key provisions in the “UNFCCC biennial update reporting guidelines for Parties not included in Annex I to the Convention” (UNFCCC reporting guidelines on BURs) and approaches for reporting mitigation actions and their effects in the BUR – *CGE*
- Reporting the methodologies and assumptions, objectives, steps taken or envisaged, progress of implementation and results achieved in the BUR: approaches and examples – *CGE*
- Question and answer session

10.30–11 a.m. Coffee break

Day 2: 24 February 2015

11 a.m.–12.30 p.m. **Session 5: Reporting on mitigation actions and their effects** (continued)

- Mock exercise (details of the mock exercise are contained in annex A to the agenda)¹

12.30–2 p.m. Lunch break

2–3.30 p.m. **Session 5: Reporting on mitigation actions and their effects** (continued)

- Interactive breakout group discussion based on the mock exercise conducted in the previous part of the session (three groups: one CGE member as a moderator per breakout group with country representatives as participants) – *CGE*
 - (a) Are there any challenges in identifying and reporting information on mitigation actions and their effects using the UNFCCC reporting guidelines on BURs? If so, what are they and how can they be addressed?
 - (b) What are some of the challenges experienced in assessing the progress of implementation of mitigation actions and their effects? How have these challenges been addressed?
 - (c) What preparations have been made or will be needed at the national level to enhance existing, or set up new, institutional arrangements to facilitate domestic measurement, reporting and verification as well as the reporting of information on mitigation actions every two years?
 - (d) Are the institutions involved in the monitoring of the mitigation actions the same as those involved in the greenhouse gas (GHG) inventory preparation process?
- The moderator of each breakout group will provide a summary of the discussions of the breakout group to the plenary (five minutes for each moderator)
- Interactive discussion

3.30–4 p.m. Coffee break

4–5.30 p.m. **Session 6: Reporting on national greenhouse gas inventories**

- Key provisions in the UNFCCC reporting guidelines on BURs on the reporting of information on national GHG inventories in the BUR – *CGE*
 - Question and answer session
 - Overview of the tables and methods presented in the *Revised 1996 IPCC Guidelines for National Greenhouse Gas Inventories*, referred to in decision 2/CP.17, annex III, the tools available for estimating emissions in national GHG inventories, the key considerations in applying potential updates to activity data, and the minimum requirements with regard to inventory years, frequency and submission dates – *CGE*
 - Question and answer session
-

¹ Not reproduced in this document.

Day 3: 25 February 2015

9–10.30 a.m. **Session 6: Reporting on national greenhouse gas inventories** (continued)

- Dealing with the reporting of elements that are encouraged: GHG inventory preparation and management, compilation, documentation and archiving, and final inventory approval processes/procedures – *CGE*
- Question and answer session

10.30–11 a.m. Coffee break

11 a.m.–12.30 p.m. **Session 6: Reporting on national greenhouse gas inventories** (continued)

- Interactive breakout group discussion (one CGE member as a moderator for each of the three breakout groups with country representatives as participants) – *CGE*
 - (a) As per the UNFCCC reporting guidelines on BURs, the scope of the BUR includes the provision of an update on the national GHG inventory, including a national inventory report. Are there current national institutional arrangements in place to deal with the preparation of the national GHG inventory, and can they adequately cope with the challenge of producing updates every two years?
 - (b) What are some of the key considerations that Parties need to take into account when preparing national GHG inventories and updating the data every two years?
 - (c) What are the specific challenges your Party may face in fulfilling the following requirements contained in decision 2/CP.17 and the UNFCCC reporting guidelines on BURs:
 - The first BUR submitted by Parties not included in Annex I to the Convention (non-Annex I Parties) shall cover, at a minimum, the inventory for the calendar year no more than four years prior to the date of the submission, or more recent years if information is available, and subsequent BURs shall cover a calendar year that does not precede the submission date by more than four years;
 - Any change to the emission factors may be made in the subsequent full national communication;
 - Each non-Annex I Party is encouraged to provide a consistent time series covering the years reported in the previous national communication;
 - Are there any additional challenges in developing and reporting national GHG inventories using the UNFCCC reporting guidelines on BURs? If so, what are they and how can they be addressed?
- The moderator of each breakout group will provide a summary of the discussions of the breakout group to the plenary (five minutes for each moderator)
- Interactive discussion

12.30–2 p.m. Lunch break

2–3.30 p.m. **Session 7: Reporting on constraints and gaps, and related finance, technology and capacity-building needs and support received**

- Key provisions in the UNFCCC reporting guidelines on BURs and approaches for reporting constraints and gaps, and related finance, technology and capacity-building needs and support received – *CGE*

Day 3: 25 February 2015

- Question and answer session
 - Mock exercise (details of the mock exercise are contained in annex A to the agenda)
- 3.30–4 p.m. Coffee break
- 4–5.30 p.m. **Session 7: Reporting on constraints and gaps, and related finance, technology and capacity-building needs and support received** (continued)
- Interactive breakout group discussion based on the mock exercise conducted in the previous part of the session (one CGE member as a moderator for each of the three breakout groups with country representatives as participants) – *CGE*
 - (a) What are the key barriers/challenges/bottlenecks that may hinder the preparation and timely submission of BURs?
 - (b) What are the key barriers/challenges/bottlenecks in compiling and reporting information on constraints and gaps, and related finance, technology and capacity-building needs and support received?
 - (c) What are some of the possible approaches that could be used to identify and report, in a robust manner, constraints and gaps, and related financial, technical and capacity-building needs, as well as development and transfer of technology needs?
 - (d) What are some of the key considerations that Parties need to take into account when compiling and reporting every two years, information on financial, technical, capacity-building, development and transfer of technology support received for climate change activities as well as for the preparation of the BUR?
 - The moderator of each breakout group will provide a summary of the discussions of the breakout group to the plenary (five minutes for each moderator)
 - Interactive discussion
- 5.30–5.50 p.m. **Feedback and evaluation**
- 5.50–6 p.m. **Session 8: Concluding session**
-

Annexe II

[*Anglais seulement*]

Design, structure and content of the interactive mock exercises

I. Note to the participants

1. All the participants are urged to bring to the workshop copies of their country's latest national communication submitted under the Convention and any other relevant background material that was used in the preparation of that document, either in print or in digital format. This information will serve as a valuable input to be consulted during the mock exercises detailed below.

2. It is also strongly recommended, as a preparatory activity, that participants read and are thoroughly familiar with their latest national communication submitted under the Convention prior to attending the workshop. This will also serve as important background for the interactive discussions.

II. Mock exercise on session 6: reporting on mitigation actions and their effects

3. Each participant will be provided with three suggested tabular formats to cover the information on mitigation actions and their effects, to the extent possible, including:

(a) The name and description of the mitigation action, including information on the nature of the action, the coverage (i.e. sectors and gases), the quantitative goals and the progress indicators;

(b) Information on methodologies and assumptions;

(c) The objectives of the action and steps taken or envisaged to achieve that action;

(d) Information on the progress of implementation of the mitigation actions, the underlying steps taken or envisaged, and the results achieved, such as the estimated outcomes (metrics depending on type of action) and estimated emission reductions, to the extent possible;

(e) Information on international market mechanisms;

(f) One of the objectives of the "UNFCCC biennial update reporting guidelines for Parties not included in Annex I to the Convention", contained in decision 2/CP.17, annex III, is to facilitate reporting, to the extent possible, on any economic and social consequences of response measures.

4. Each participant will be instructed to choose one mitigation action (previously communicated by the Party concerned or created by the participant). Based on the chosen mitigation action, the participant will be asked to individually fill in, to the extent possible, the three tables provided below with the information listed in paragraph 3(a–f) above. Thirty minutes will be allotted for this individual exercise. Members of the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention (CGE) and the secretariat will be available as resource persons to facilitate and assist the participants in undertaking the exercise.

Figure 1
Suggested tabular format 6.1: description of mitigation actions

Name: state the name of the action here

Description: provide a description of the action here and further details in the columns below

Nature of the action	Coverage			Progress indicators
	Sectors	Gases	Quantitative goals	
	i.	i.	i.	i.
Example	ii.	ii.	ii.	ii.

Figure 2
Suggested tabular format 6.2: details of mitigation actions

Name: state the name of the action here

Information

Methodologies Assumptions

i. 1.a

2.a

ii. 3.b

Objectives and progress of implementation

Objectives of the action	Steps taken or envisaged to achieve the action		Results achieved such as estimated outcomes (metrics depending on the type of action)	Estimated emission reductions, to the extent possible
	Steps taken	Steps envisaged		
i.	i.	i.	i.	i.
ii.	ii.	ii.	ii.	ii.

Information on international market mechanisms

Information on international mechanisms relevant to the implementation of the action

Figure 3
Suggested tabular format 6.3: reporting information on any economic and social consequences of response measures

<i>Response measures action</i>	<i>Social and economic consequences from the response measures action</i>	<i>Challenges and barriers to address the consequences</i>	<i>Support needed to address the consequences</i>
1. In this column, non-Annex I Parties could provide a description of specific action(s) of response measures	2. In this column, Parties could report on the consequences of the specific action identified in column 1, including any information on how the consequence has been linked to the action. The information should be disaggregated in terms of intensity and magnitude as: low; medium or moderate; and high (to create specific criteria for disaggregation)	3. In this column, Parties could report on challenges and barriers in addressing/coping with the consequences identified in column 2. Parties may also provide further information under the section on reporting finance, technology and capacity-building needs and support received	4. In this column, Parties could report on the support needed for economic diversification. Parties may also provide further information under the section on reporting finance, technology and capacity-building needs and support received

5. At the end of the exercise, the tables will be collected by the moderators and three breakout groups will be formed at which the tables will be presented by the participants (two to three minutes each). After the presentations, the breakout groups will be encouraged to identify the areas where no information was available and/or the reporting of such information was not considered to be possible by the participants, as well as the challenges involved in filling in the tables.

6. The moderators of the breakout groups will summarize the presentations and subsequent discussions and make a presentation to the plenary as the initial inputs for the continuation of the session.

III. Mock exercise for session 7: reporting on constraints and gaps, and related finance, technology and capacity-building needs and support received

7. Each participant will be provided with three suggested tabular formats to cover the information on constraints and gaps, and related finance, technology and capacity-building needs and support received, as follows:

- (a) Constraints and gaps, and related financial, technical and capacity-building needs;
- (b) Financial resources, technology transfer, capacity-building and technical support received from the Global Environment Facility, Parties included in Annex II to the Convention and other developed country Parties, the Green Climate Fund and multilateral institutions for activities relating to climate change, including for the preparation of the current BUR;
- (c) Technology needs, which must be nationally determined, and technology support received;
- (d) Based on the information reported in the latest national communications submitted under the Convention and/or any other relevant background documents, each participant will be asked to individually fill in the tables with the information requested in paragraph 7(a–c) above. Thirty minutes will be allotted for this individual exercise. CGE members and representatives of the secretariat will be available to facilitate the exercise and assist the participants.

Figure 4
Suggested tabular format 7.1: reporting information on financial, technical and capacity-building needs and support

	<i>Status (ongoing/planned/completed)</i>	<i>Overall support needed</i>	<i>Support received</i>	<i>Additional support needed</i>
Activity 1				
Activity 2				
Activity 3				
Activity 4				

Figure 5
Suggested tabular format 7.2: reporting information on nationally determined technology needs and technology support received

<i>Reporting period</i>			
Status (ongoing/planned/completed)	Overall support needed	Support received	Additional support needed
Activity 1			
Activity 2			
Activity 3			
Activity 4			

Figure 6
Suggested tabular format 7.3: reporting information on support received: technical, financial, capacity-building and transfer of technology

<i>Reporting period</i>						
Type	Description of support, including USD amount (exchange rate)					
	Multilateral sources	Funding from Annex II and other developed country Parties	Party contribution	Multilateral financial institutions, including regional development banks	Other sources	
Preparation of biennial update report	Financial					
	Capacity- building					
	Technical					
	Technology transfer					
Climate change activities contained in the biennial update report	Financial					
	Capacity- building					
	Technical					
	Technology transfer					

8. At the end of the exercise, the tables will be collected by the moderators and three breakout groups will be formed at which the tables will be presented by the participants (two to three minutes each). After the presentations, the breakout groups will be encouraged to identify the areas where no information was available and/or the reporting of such information was not considered to be possible by the participants, as well as the challenges involved in filling in the tables.

9. The moderators of the breakout groups will summarize the presentations and subsequent discussions and make a presentation to the plenary as the initial inputs for the continuation of the session.